

211C1816
FR0000131906-FS0663

5 octobre 2011

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>RENAULT (Euronext Paris)</p>

Par courrier reçu le 5 octobre 2011, Norges Bank¹ (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège), a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 octobre 2011, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RENAULT et détenir 14 484 228 actions RENAULT² représentant autant de droits de vote, soit 4,90% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une diminution du nombre d'actions RENAULT détenues à titre de collatéral.

¹ La Banque Centrale de Norvège.

² Dont 450 545 actions RENAULT détenues à titre de collatéral.

³ Sur la base d'un capital composé de 295 722 284 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.